

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef du Service Régional	Moustapha MBENGUE
Technicienne	Adjji Maimouna FALL

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Ndèye Binta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

Adresse : Quartier SUD, ex locaux de l'OMVS

Tél : (221) 33 961 14 09

B.P. : 46

Chapitre XV : TRANSPORT

INTRODUCTION

Le secteur des transports est un levier important pour le développement de la région de Saint-Louis. Il constitue tout comme les secteurs de la pêche, de l'agriculture, de l'artisanat, etc., un secteur d'appui à la production. Cependant, l'existence d'infrastructures de transport de qualité favorise la multiplication des échanges de services entre les différents agents économiques. Il permet notamment aux populations vivant particulièrement en milieu rural d'avoir un accès facile aux services sociaux de base. La région de Saint-Louis dispose différents types de transport à savoir le transport terrestre, le transport aérien, le transport fluviomaritime et le transport ferroviaire (presque abandonné). Ainsi, dans ce chapitre nous allons faire l'état des lieux sur le transport terrestre, noter les réalisations au niveau du transport fluvial et maritime avant de faire le bilan sur le transport aérien.

XV.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES

Deux types de transport sont pratiqués dans la région : le transport routier urbain et interurbain.

XV.1.1. Le transport routier

XV.1.1.1. Le réseau routier

Les données n'ont pas changé de 2013 à 2014. Le réseau routier a une longueur de 1 116,7 km. Ce tableau montre que 40 % est constitué de réseau bitumé et 60% pour le réseau non bitumé.

Les routes nationales constituent 86,4 % des routes bitumés, suivies de la voirie urbaine 10,54 % et enfin les routes départementales 3 %. Parmi les routes non bitumés, 50,4 % concernent les routes régionales, suivies des routes départementales 37,3 % et enfin les routes nationales 12 %.

L'ensemble du réseau routier est dominé par 41,7% des routes nationales, 30,3% des routes régionales, 23,6% des routes départementales et 4% de la voirie urbaine avec une longueur de 46,9km.

XV.1.1.2. Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules

Durant ces dernières années, le nombre de véhicules immatriculés a connu une évolution fulgurante de 2012 à 2014. En effet, entre 2010 et 2011, les véhicules immatriculés ont baissé de 4,55%. Cependant, entre 2011 et 2012, la tendance s'est renversée avec une légère augmentation de 0,84%.

Tableau 151 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état

Etat des véhicules immatriculés	2012	2013	2014	variation (2014)/(2013)	
				Nb	%
Véhicules neufs	380	611			
Véhicules d'occasion	107	61			
Total	487	672	871	199	29,6

Source : DRTT

Ce cap a été maintenu jusqu'en 2014 avec une hausse de 29,6 % par rapport à l'année 2013.

XV.1.2. Les types de transport routier

XV.1.2.1. Les transports voyageurs : urbain et interurbain

Le transport urbain

La région de Saint-Louis compte bon nombre de gares routières réparties dans différentes localités. Cependant, certaines sont aménagées et fonctionnelles tandis que d'autres sont non fonctionnelles.

Toutefois, il n'existe pas de gares routières urbaines proprement dites mais plutôt de simples têtes lignes en bordure de route sans aménagement. Cette situation est facilitée par l'absence d'un système de transport urbain organisé. En effet, les populations sont installées dans les nouveaux quartiers sans penser à leur condition

de déplacement. Ceci a favorisé en dehors de toute considération d'ordre économique et social, l'apparition et le développement de modes alternatifs de déplacement aussi rudimentaire qu'ils puissent être pour satisfaire la demande de transport résultant de ces extensions et non prises en compte par le transport collectif. En dehors de Saint-Louis commune le transport urbain s'effectue à bord de véhicules particuliers personnels communément appelés clandos de camionnettes et de véhicules hippomobiles.

XV.2. LE TRANSPORT AERIEN

XV.2.1. Le trafic international

Les passagers

Le secteur du transport aérien est particulièrement marqué par les mouvements d'appareils de passagers. En effet, pour l'année 2014, l'aéroport de Saint-Louis a enregistré 527 vols dont 264 départs et 263 arrivées sur un total de 1 359 passagers. Les vols privés sont plus représentatifs avec 46,97 % de départs et 46,39 % d'arrivées; les embarquements de passagers constituent 29,85 % et les débarquements 29,13 %. Il s'en suit les vols des aéroclubs qui enregistrent 25,76 % de départs et 25,85 % d'arrivées. Concernant les vols des commerciaux, l'aéroport de Saint-Louis a enregistré 200 embarquements de passagers soit un taux de 27,89 % et 139 débarquements soit 21,65 %. Pour le nombre d'appareils, 44 départs ont été notés et 45 arrivées.

XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.3.1. Atouts

La création et l'aménagement des gares routières dans différentes localités ont permis de palier, d'une certaine façon, au problème de l'enclavement et au déficit d'infrastructures.

XV.3.2. Contraintes

- Les retards dans le paiement des décomptes de travaux d'entretien présentés par les entreprises
- Les nombreux retards accusés dans la mise à disposition de la dotation en carburant de la Direction Régionale obligent cette direction à différer certaines de leurs missions de terrain.

XV.3.3. Perspectives

- Réhabilitation de la section RN2 entre Pont Faidherbe – Mpal en 2015.
- Entretenir périodiquement la voirie de l'île de Saint-Louis.
- Faire un entretien périodique de la D302 (Louga –Keur Momar sarr)
- Le transport aérien pourrait connaître une plus grande expansion avec l'existence de lignes régulières.